

ÉDITO et sommaire

BULLETIN N° 186 MAI 2010

2ème de couv

Annonces congrès

1

Édito

2 → 5

Actualités syndicales: Le milieu du gué!

6 → 8

Coélio chirurgie en gynécologie

9 → 11

Coélio chirurgie: prise en charge postopératoire

12 → 13

Les pratiques avancées des infirmiers anesthésistes : ou en sommes nous ?

14 → 15

La pratique avancée aux USA pour les infirmiers anesthésistes

16 → 32

Textes parus au journal officiel

p16 Arrêté du 24 mars 2010

p17>26 Circulaire du 11 février 2010

p27>28 Arrêté du 29 décembre 2009

p29 Extraits

p30>32 Titres

32 → x

Revue d'actualité et jurisprudence

La mission première du SNIA est la défense de la profession. S'il reste la référence depuis près de 60 ans, c'est parce que des infirmiers anesthésistes motivés et déterminés se sont engagés dans un combat incessant pour le maintien d'un niveau de formation et de qualification prééminent et l'exclusivité d'exercice professionnel en anesthésie.

Si aujourd'hui il faut de nouveau affirmer la détermination de la profession à vouloir une grille salariale à hauteur de ses compétences et de ses responsabilités, il est important aussi de ne pas se tromper de combat !

La création d'une multitude de collectifs IADE se défendant de toute appartenance syndicale prouve à quel point la profession revendique son identité. C'est un point positif pour la profession qu'il serait pourtant dommage de bafouer. Le syndicat professionnel est typiquement l'organisation qui permet de répondre à cette démarche d'affirmation de son identité professionnelle. Le nier, c'est occulter toute l'histoire de la défense de la profession, mais aussi tout le travail fait en amont sur la garantie de l'exclusivité d'exercice, la préparation des travaux sur la réingénierie des diplômes et de non accessibilité du diplôme par la VAE (cf bulletin 177-mai 2007). Aucune fédération syndicale ne peut, ni ne pourra réaliser cela.

La profession ne doit pas perdre de vue ces actions essentielles et éviter de colporter des rumeurs infondées, qui permettraient au ministère de surfer sur ces incohérences.

Pour exemple, une rumeur sur l'existence d'un DU d'anesthésie et d'une VAE circule actuellement au sein de nombreux collectifs, chez les étudiants IADE, etc... sans aucun fondement. S'il est quelquefois difficile de communiquer et de rendre plus visible l'ensemble du travail du SNIA, la désinformation, elle, est pernicieuse et ne peut que desservir la profession...

Syndicat National des Infirmiers Anesthésistes

157, rue Legendre - 75017 Paris

Tél. : 01 40 35 31 98 - Fax : 01 40 35 31 95

E-mail : snia75@snia.net

Editeur et régie publicitaire :

Macéo éditions – M. tabtab, Directeur

11, bd Ornano - 75018 Paris

Tél. : 01 53 09 90 05

E-mail : maceoeditions@gmail.com

Imprimé à 1500 exemplaires. Fabrication et impression en UE. Toute reproduction, même partielle, est soumise à l'autorisation de l'éditeur et de la régie publicitaire.

Les annonceurs sont seuls responsables du contenu de leur annonce.